



## CONSEIL MUNICIPAL REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SEANCE DU 23/09/2019

L'an deux mille dix-neuf le lundi vingt-trois septembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Ville de Boé, *convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, sous la présidence de M. Christian Dézalos, Maire.*

### OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Rapport n° 2 - Avenant contrat d'assurance statutaire

#### **Présents :**

Monsieur DEZALOS **Maire**

Madame LEBEAU, Monsieur PANTEIX, Monsieur LAFUENTE, Madame JOURNE-LHERISSON, Monsieur GERAUD, Monsieur LUNARDI, Madame MANDEIX **Adjoint**

Monsieur JOSEPH **Délégué**

Madame LASSORT, Madame FORNASARI, Madame LABADIE, Monsieur ORDRONNEAU, Madame LUGUET, Madame FAVARD, Monsieur OURABAH, Madame TRUILHE, Madame PERTHUIS, Monsieur DEL-FIORENTINO, Monsieur SMYRACHA, Madame FOURNIER, Monsieur JACQUIN, Madame RAMOND **Conseillers Municipaux**

#### **Absents excusés :**

Madame ACCARY (donne pouvoir à Madame MANDEIX), Monsieur BOUDON (donne pouvoir à Madame LEBEAU), Monsieur ROUX (donne pouvoir à Monsieur JACQUIN)

Monsieur KHERCHACHE (absent excusé), Madame ROBIN (absent excusé), Madame BONFANTI (absent excusé)

Nombre de membres afférents au Conseil :	029
Nombre de membres en exercice :	029
Nombre de membres présents :	023
Nombre de procurations :	03

Rapporteur : **Madame Françoise LEBEAU**

## **I - Exposés des motifs**

Par délibération du 26 septembre 2016, le conseil municipal a accepté l'offre du courtier SOFAXIS et de l'assureur CNP assurances conclue par le Centre de Gestion 47 (CDG 47) pour une durée de 4 ans afin de couvrir les risques statutaires liés à l'absentéisme des agents de la collectivité : décès, accidents de services et maladies imputables au service (y compris temps partiel thérapeutique), la maladie de longue durée, la longue maladie (y compris temps partiel thérapeutique et disponibilité d'office) au taux de 5.05 %, ce taux étant garanti 2 ans.

Le contrat actuel permet de couvrir les agents de 160 collectivités.

Compte tenu du niveau de sinistralité du contrat groupe et dans le respect des conditions contractuelles, SOFAXIS a dénoncé ce contrat au 31 décembre 2019 et a formulé de nouvelles propositions permettant de rétablir l'équilibre économique de ses garanties.

Ainsi, SOFAXIS propose de nouveaux taux applicables pour la dernière année du contrat, l'année 2020 :

Choix 1 : 7.07 % : décès + accident de travail (frais médicaux – indemnités journalières – maladie professionnelle) + longue maladie + longue durée

Choix 2 : 6.73 % : décès + accident de travail avec franchise de 15 jours (frais médicaux – indemnités journalières – maladie professionnelle) + longue maladie + longue durée

Choix 3 : 6.06 % : décès + accident de travail (frais médicaux – indemnités journalières – maladie professionnelle) + longue maladie + longue durée avec franchise de 60 jours d'arrêt

Compte tenu de la situation de l'absentéisme à la mairie de Boé et du coût de la réactualisation proposée par SOFAXIS, nous nous proposons de retenir la proposition n°3 soit le taux de 6.06 %.

## **II - Considérants et références juridiques**

Vu la loi n° 54-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°86-552 du 14 mars 1986 relatif aux contrats d'assurance souscrits par les centres de gestion pour le compte des collectivités territoriales,

Vu la délibération du 26 septembre 2016 n° 2016-18-7,

Vu l'avis du bureau municipal,

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré,

**Décide à L'UNANIMITE de :**

**OPTER** : pour le choix n°3 correspondant à un taux de remboursement de 100 % pour les risques décès + accident de travail (frais médicaux – indemnités journalières – maladie professionnelle) + longue maladie + longue durée avec franchise de 60 jours d'arrêt.

**AUTORISER** : monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette modification contractuelle.

Au registre sont les signatures. Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le conseil,

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Madame Annie LABADIE

SIGNE  
M. Christian Dézalos